



**REGIE D'AVANCES DU CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE**  
Nomination de mandataires suppléants

**ARRETE N° 23-338**

**NOUS**, Frédéric PETITTA, Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois ;

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22,

**VU** le décret n°2022 1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité des gestionnaires publics,

**VU** les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

**VU** la délibération n° 14190 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020, autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 al. 7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 14556 du 25 mai 2022 relative à la mise à jour du régime indemnitaire des agents territoriaux (RIFSEEP),

**VU** la décision n° 2012 – 203 en date du 12 novembre 2012, portant refonte de la régie,

**VU** la décision 2017- 147 en date du 2 mai 2017, portant refonte de la régie,

**VU** la décision 2022- 193 en date du 6 juillet 2022, portant modification de l'acte de Régie,

**VU** l'arrêté 18-397 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2018 portant nomination de régisseurs,

**VU** l'arrêté n°21-309 en date du 14 mai 2021 portant nomination d'un régisseur titulaire.

**CONSIDERANT** l'avis conforme du régisseur titulaire en date du 10 juillet 2023,

**CONSIDERANT** l'avis conforme du Trésorier Principal en date du 10 juillet 2023,

**ARRETONS**

**Article 1 :** Mesdames Karine MANEZ, Mélissa LEROUX, Nadège CHOLLET, Mélanie QUINTIN, Nathalie BROSSARD, Annie DA COSTA, Valérie MAIRE, Chloé ZIPFEL, Priscille GERMANY, Martine GUARRAS, Annabella MARTINS, Maryon LE CORRE, Christelle BAKIKO, Karine JEAN BAPTISTE, Manuela MOREAU, Ingrid MATIAS, Stéphanie FERREIRA DE CARVALHO et Siham BELFOURAR et Messieurs Ali HACIANE, Maxime DUPUY, Francis RAVRY, Mohamed ZOBIRI-AMRANI, Ludovic



GOBERT, Malik SOUMARE et Bubakar DIALLO sont nommés mandataires suppléants de la régie d'avances du centre de loisirs primaires,

**Article 2 :** En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame Mélanie BLECOURT sera remplacée par Mesdames Karine MANEZ, Mélissa LEROUX, Nadège CHOLLET, Mélanie QUINTIN, Nathalie BROSSARD, Annie DA COSTA, Valérie MAIRE, Chloé ZIPFEL, Priscille GERMANY, Martine GUARRAS, Annabella MARTINS, Maryon LE CORRE, Christelle BAKIKO, Karine JEAN BAPTISTE, Manuela MOREAU, Ingrid MATIAS, Stéphanie FERREIRA DE CARVALHO et Siham BELFOURAR et Messieurs Ali HACIANE, Maxime DUPUY, Francis RAVRY, Mohamed ZOBIRI-AMRANI, Ludovic GOBERT, Malik SOUMARE et Bubakar DIALLO,

**Article 3 :** Mesdames Mélanie BLECOURT, Karine MANEZ, Mélissa LEROUX, Nadège CHOLLET, Mélanie QUINTIN, Nathalie BROSSARD, Annie DA COSTA, Valérie MAIRE, Chloé ZIPFEL, Priscille GERMANY, Martine GUARRAS, Annabella MARTINS, Maryon LE CORRE, Christelle BAKIKO, Karine JEAN BAPTISTE, Manuela MOREAU, Ingrid MATIAS, Stéphanie FERREIRA DE CARVALHO et Siham BELFOURAR et Messieurs Ali HACIANE, Maxime DUPUY, Francis RAVRY, Mohamed ZOBIRI-AMRANI, Ludovic GOBERT, Malik SOUMARE et Bubakar DIALLO, sont conformément à la réglementation en vigueur personnellement responsables de la conservation des fonds, des valeurs et des pièces comptables qu'ils ont reçu, ainsi que de l'exactitude des décomptes de liquidation qu'ils ont éventuellement effectués,

**Article 4 :** Mesdames Mélanie BLECOURT, Karine MANEZ, Mélissa LEROUX, Nadège CHOLLET, Mélanie QUINTIN, Nathalie BROSSARD, Annie DA COSTA, Valérie MAIRE, Chloé ZIPFEL, Priscille GERMANY, Martine GUARRAS, Annabella MARTINS, Maryon LE CORRE, Christelle BAKIKO, Karine JEAN BAPTISTE, Manuela MOREAU, Ingrid MATIAS, Stéphanie FERREIRA DE CARVALHO et Siham BELFOURAR et Messieurs Ali HACIANE, Maxime DUPUY, Francis RAVRY, Mohamed ZOBIRI-AMRANI, Ludovic GOBERT, Malik SOUMARE et Bubakar DIALLO ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal,



**Article 5 :** Mesdames Mélanie BLECOURT, Karine MANEZ, Mélissa LEROUX, Nadège CHOLLET, Mélanie QUINTIN, Nathalie BROSSARD, Annie DA COSTA, Valérie MAIRE, Chloé ZIPFEL, Priscille GERMANY, Martine GUARRAS, Annabella MARTINS, Maryon LE CORRE, Christelle BAKIKO, Karine JEAN BAPTISTE, Manuela MOREAU, Ingrid MATIAS, Stéphanie FERREIRA DE CARVALHO et Siham BELFOURAR et Messieurs Ali HACIANE, Maxime DUPUY, Francis RAVRY, Mohamed ZOBIRI-AMRANI, Ludovic GOBERT, Malik SOUMARE et Bubakar DIALLO sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction codificatrice n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Trésorier Principal,
- Madame Mélanie BLECOURT, régisseur titulaire,
- Mesdames Karine MANEZ, Mélissa LEROUX, Nadège CHOLLET, Mélanie QUINTIN, Nathalie BROSSARD, Annie DA COSTA, Valérie MAIRE, Chloé ZIPFEL, Priscille GERMANY, Martine GUARRAS, Annabella MARTINS, Maryon LE CORRE, Christelle BAKIKO, Karine JEAN BAPTISTE, Manuela MOREAU, Ingrid MATIAS, Stéphanie FERREIRA DE CARVALHO et Siham BELFOURAR et Messieurs Ali HACIANE, Maxime DUPUY, Francis RAVRY, Mohamed ZOBIRI-AMRANI, Ludovic GOBERT, Malik SOUMARE et Bubakar DIALLO mandataires suppléants.

Fait à SAINTE GENEVIEVE DES BOIS,  
Le 10 juillet 2023,

Frédéric PETTITA  
Maire de Sainte Geneviève des Bois,  
Vice-Président de Cœur d'Essonne  
Agglomération.



Le Trésorier Principal,

Pierre FERRANDINI



(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

*" Vu pour acceptation "*

Mélanie BLECOURT

Régisseur titulaire

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Karine MANEZ

Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Mélicca LEROUX

Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Nadège CHOLLET

Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Mélanie QUINTIN

Mandataire suppléant

*" Vu pour acceptation "*

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Nathalie BROSSARD

Mandataire suppléant

*" Vu pour acceptation "*

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Annie DA COSTA

Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Valérie MAIRE

Mandataire suppléant

*« Vu pour acceptation »*



(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

*Vu pour acceptation*

Chloé ZIPFEL

Mandataire suppléant

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

*Vu pour acceptation*

Priscille GERMANY

Mandataire suppléant

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Martine GUARRAS

Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

*Vu pour acceptation*

Annabella MARTINS

Mandataire suppléant

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Maryon LE CORRE

Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

*Vu pour acceptation*

Christelle BAKIKO

Mandataire suppléant

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Karine JEAN BAPTISTE

Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)

« Vu pour acceptation »

Manuela MOREAU

Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*



(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »

Ingrid MATIAS  
Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »

Siham BELFOURAR  
Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »  
Maxime DUPUY  
Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »  
Mohamed ZOBIRI-AMRANI  
Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »

Malik SOUMARE  
Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »

Stéphanie FERREIRA DE CARVALHO  
Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »  
*et vu pour acceptation*  
Ali HACIANE  
Mandataire suppléant

(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »  
Francis RAVRY  
Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »  
Ludovic GOBERT  
Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*

(manuscrit)  
« Vu pour acceptation »

Bubakar DIALLO  
Mandataire suppléant

*Vu pour acceptation*